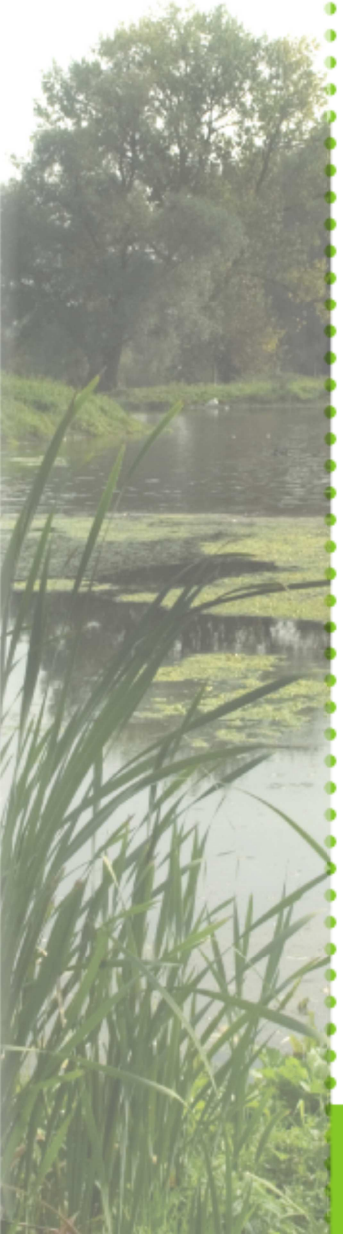

Nouvelles techniques d'inventaires : exemples de l'ADN environnemental et du drone

Lundi 25 à 16h

Mini-conférence

Connaître son territoire

Technologie
Précautions
Expertises
Espèces

Les prospections de terrain permettant d'observer la faune et la flore peuvent se heurter à certaines difficultés : accès, caractère fugace ou discret de certaines espèces, etc.
Aujourd'hui, les techniques d'inventaires évoluent.
C'est le cas de l'ADN environnemental, désormais incontournable pour expertiser le milieu aquatique.
Le drone constitue un autre outil qui se démocratise et qui permet de surmonter les difficultés d'accès à certains espaces.
Après une présentation de ces techniques, il sera intéressant de se pencher sur les atouts et les limites de ces technologies.

À consulter en amont : intérêt pour les méthodologies d'inventaires et les nouvelles technologies développées.

La fédération départementale de pêche du Nord est une association de type loi 1901, agréée au titre de la Protection de l'Environnement (L. 141-1 CE) et à caractère d'utilité publique qui remplit des missions d'intérêt général : Protection, défense et restauration des milieux aquatiques ; Organisation du loisir pêche ; Garderie - Police de la pêche associative ; Gestion, protection des milieux aquatiques et promotion du loisir pêche.
Elle a développé des partenariats forts avec l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et la Région Hauts-de-France s'impliquant dans l'animation et l'assistance scientifique et technique auprès de nombreux partenaires (syndicats de cours d'eau, mairies, propriétaires, communautés de communes. SAGE, collectivités territoriales) pour l'aménagement et la restauration écologique et piscicole des cours d'eau.
Le Groupe ornithologique et naturaliste du Nord – Pas-de-Calais (GON) est une association régionale d'environ 800 adhérents, dont la vocation consiste à étudier la faune sauvage pour la faire connaître et la préserver dans ses milieux de vie. Ses actions se déploient autour de 5 objectifs spécifiques :
Améliorer la connaissance sur la faune sauvage ; Former les naturalistes ; Valoriser et diffuser la connaissance naturaliste ; Agir pour la protection de la faune dans ses milieux de vie ; Aider à intégrer la biodiversité dans les projets.
L'Agence française pour la biodiversité exerce des missions d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de : la connaissance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins. Elle vient en appui aux acteurs publics mais travaille également en partenariat étroit avec les acteurs socio-économiques.

https://tinyurl.com/ERc-PECHE59
https://tinyurl.com/ERc-GON

Intervenant(s) : ***Gildas KLEINPRINTZ, Gaëlle JARDIN et Rudy PISCHIUTTA***

Fédération de pêche du Nord
AFB
GON